

## AVERTISSEMENT

[Point de Bascule](#) n'endosse pas le contenu de ce document. Il est archivé sur ce site uniquement à des fins de référence.

## WARNING

[Point de Bascule](#) does not endorse the content of this document. It is archived on this website strictly for reference purposes.

### Commission Bouchard-Taylor : 23 organisations dont plusieurs liées aux Frères Musulmans publient une déclaration «pour un vivre-ensemble harmonieux»

A 4

LA PRESSE MONTRÉAL VENDREDI 23 NOVEMBRE 2007

# Une coalition musulmane se ligue contre l'intolérance

LAURA-JULIE PERREAULT

Ils ont protesté ensemble quand des caricatures de Mahomet ont fait le tour de la planète. Ils se sont à nouveau serrés les coudes lorsque 17 jeunes musulmans canadiens ont été appréhendés pour avoir participé à un présumé complot terroriste. Cette semaine, sentant l'urgence d'agir, 23 organismes musulmans québécois ont décidé de faire front commun à nouveau.

Leurs sujets d'inquiétude? Des propos qu'ils ont entendus lors des audiences publiques de la commission Bouchard-Taylor, les normes de vie de Hérouxville et le grand débat sur les accommodements raisonnables.

«Nous sommes déçus et préoccupés de l'accroissement des propos et gestes intolérants, voire discriminatoires, depuis le commencement du débat public axé sur les accommodements raisonnables déclenché à l'automne 2006», écrivent dans une déclaration commune les 23

associations, au nombre desquelles on retrouve Présence musulmane, le Comité des femmes musulmanes canadiennes, le Congrès islamique canadien, le Conseil musulman de Montréal et l'Astrolabe Québec.

«Nous sentons très fortement qu'il y a quelque chose qui déraile en ce moment. L'incompréhension est en train de gagner la bataille. Depuis des semaines, nous entendons que les musulmans n'ont pas les mêmes valeurs que les Québécois. Mais c'est absolument faux: il n'y a pas de valeurs musulmanes d'un côté et québécoises ou canadiennes de l'autre. Il y a les valeurs humaines d'égalité, de fraternité et de liberté auxquelles nous adhérons tous», a dit hier Mohamed S. Kamel, du Forum musulman canadien, une des organisations qui souscrit à la déclaration commune.

Les signataires de la «déclaration citoyenne pour un vivre-ensemble harmonieux» ont notamment sur le cœur beaucoup d'arguments qu'ils ont entendus au cours des derniers

mois à l'endroit du voile islamique. «Il serait préjudiciable qu'au nom de l'égalité des sexes, la tenue vestimentaire qui exprime les croyances d'une femme devienne un critère de discrimination à son endroit, à son droit de travailler, à son libre arbitre», écrivent les auteurs de la déclaration. Élaborée par consensus lors d'une réunion la semaine dernière, la déclaration se retrouve depuis peu dans internet ([www.petitiononline.com/egaux/petition.html](http://www.petitiononline.com/egaux/petition.html)). Déjà, une poignée d'organisations non musulmanes, dont Artistes pour la paix et le Centre Saint-Pierre, ont ajouté leur voix à celles des organismes musulmans. «Nous voulons amasser le plus de signatures possible et présenter la déclaration aux présidents de la commission Bouchard-Taylor», a précisé M. Kamel.

Une autre pétition intitulée «Québécois dits de souche contre l'intolérance» circule aussi dans internet depuis trois semaines. Jusqu'à maintenant, plus de 3400 personnes l'ont signée.

## **Commission Bouchard-Taylor : 23 organisations dont plusieurs liées aux Frères Musulmans publient une déclaration «pour un vivre-ensemble harmonieux»**

Auteure : Laura-Julie Perreault

Référence : La Presse, 23 novembre 2007, p. A4

### **Titre original : Une coalition musulmane se ligue contre l'intolérance**

Ils ont protesté ensemble quand des caricatures de Mahomet ont fait le tour de la planète. Ils se sont à nouveau serrés les coudes lorsque 17 jeunes musulmans canadiens ont été appréhendés pour avoir participé à un présumé complot terroriste. Cette semaine, sentant l'urgence d'agir, 23 organismes musulmans québécois ont décidé de faire front commun à nouveau.

Leurs sujets d'inquiétude? Des propos qu'ils ont entendus lors des audiences publiques de la commission Bouchard-Taylor, les normes de vie de Hérouxville et le grand débat sur les accommodements raisonnables.

"Nous sommes déçus et préoccupés de l'accroissement des propos et gestes intolérants, voire discriminatoires, depuis le commencement du débat public axé sur les accommodements raisonnables déclenché à l'automne 2006", écrivent dans une déclaration commune les 23 associations, au nombre desquelles on retrouve Présence musulmane, le Comité des femmes musulmanes canadiennes, le Congrès islamique canadien, le Conseil musulman de Montréal et l'Astrolabe Québec.

"Nous sentons très fortement qu'il y a quelque chose qui déraile en ce moment. L'incompréhension est en train de gagner la bataille. Depuis des semaines, nous entendons que les musulmans n'ont pas les mêmes valeurs que les Québécois. Mais c'est absolument faux: il n'y a pas de valeurs musulmanes d'un côté et québécoises ou canadiennes de l'autre. Il y a les valeurs humaines d'égalité, de fraternité et de liberté auxquelles nous adhérons tous", a dit hier Mohamed S. Kamel, du Forum musulman canadien, une des organisations qui souscrit à la déclaration commune.

Les signataires de la "déclaration citoyenne pour un vivre-ensemble harmonieux" ont notamment sur le cœur beaucoup d'arguments qu'ils ont entendus au cours des derniers mois à l'endroit du voile islamique. "Il serait préjudiciable qu'au nom de l'égalité des sexes, la tenue vestimentaire qui exprime les croyances d'une femme devienne un critère de discrimination à son endroit, à son droit de travailler, à son libre arbitre", écrivent les auteurs de la déclaration. Élaborée par consensus lors d'une réunion la semaine dernière, la déclaration se retrouve depuis peu dans internet ([www.petitiononline.com/egaux/petition.html](http://www.petitiononline.com/egaux/petition.html)). Déjà, une poignée d'organisations non musulmanes, dont Artistes pour la paix et le Centre Saint-Pierre, ont ajouté leur voix à celles des organismes musulmans. "Nous voulons amasser le plus de signatures possible et présenter la déclaration aux présidents de la commission Bouchard-Taylor", a précisé M. Kamel.

Une autre pétition intitulée "Québécois dits de souche contre l'intolérance" circule aussi dans internet depuis trois semaines. Jusqu'à maintenant, plus de 3400 personnes l'ont signée.